

*Changes in Committee Membership*

Notice having been filed with the Clerk of the House pursuant to Standing Order 65 (4) (b), membership of Committees was amended as follows:

Mr. Lambert (Bellechasse) for Mr. Allard on the Standing Committee on Miscellaneous Private Bills and Standing Orders.

Messrs. Johnston and Grafftey for Messrs. Dick and McGrath on the Standing Committee on Broadcasting, Films and Assistance to the Arts.

*Returns and Reports Deposited with the Clerk of the House*

The following papers having been deposited with the Clerk of the House were laid upon the Table pursuant to Standing Order 41 (1), namely:

By Mr. Blais, a Member of the Queen's Privy Council,—Report relating to warrants issued under the Official Secrets Act for the year ended December 31, 1977, pursuant to subsection 16 (5) of the Act, as amended by Chapter 50, Statutes of Canada, 1973-74. (English and French).—Sessional Paper No. 303-1/126.

By Mr. Blais,—Report relating to authorizations and interceptions under the Criminal Code for the year ended December 31, 1977, pursuant to section 178.22 of the Code, as amended by Chapter 50, Statutes of Canada, 1973-74. (English and French).—Sessional Paper No. 303-1/127.

Seventh Report of the Clerk of Petitions, pursuant to Standing Order 67 (7):

The Clerk of Petitions has the honour to report that the petition of the following, presented on Thursday, February 9, 1978, meets the requirements of Standing Order 67.

Lucien Roch Joseph Morin and Marie Rose Hélène Morin, both of the City of Saint-Mathieu, Harricana-West, Abitibi, Quebec, praying for the passing of an Act permitting them to marry each other notwithstanding Article 125 of the Civil Code of the Province of Quebec.—*Mr. Laprise.*

At 5.00 o'clock p.m., the House adjourned until Monday at 2.00 o'clock p.m., pursuant to Standing Order 2 (1).

*Modifications de la composition des comités*

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'alinéa b) du paragraphe (4) de l'article 65 du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

M. Lambert (Bellechasse) en remplacement de M. Allard sur la liste des membres du Comité permanent des bills privés en général et du Règlement.

MM. Johnston et Grafftey en remplacement de MM. Dick et McGrath sur la liste des membres du Comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts.

*États et rapports déposés auprès du Greffier de la Chambre*

Les documents suivants, remis au Greffier de la Chambre, sont déposés sur le Bureau de la Chambre, conformément aux dispositions du paragraphe (1) de l'article 41 du Règlement, savoir:

Par M. Blais, membre du Conseil privé de la Reine,—Rapport relativement aux mandats émis en vertu de la Loi sur les secrets officiels, pour l'année civile 1977, conformément au paragraphe (5) de l'article 16 de cette Loi, telle que modifiée par le chapitre 50, Statuts du Canada, 1973-1974. (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 303-1/126).

Par M. Blais,—Rapport concernant les autorisations et les interceptions en vertu de l'article 178.22 du Code criminel, tel que modifié par le chapitre 50, Statuts du Canada, 1973-1974, pour l'année civile 1977. (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 303-1/127).

Septième rapport du greffier des pétitions, conformément au paragraphe (7) de l'article 67 du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition des requérants dont les noms suivent, déposée le jeudi 9 février 1978, est conforme aux prescriptions de l'article 67 du Règlement.

Lucien Roch Joseph Morin et Marie Rose Hélène Morin, tous deux de la cité de Saint-Mathieu, Harricana-Ouest, Abitibi, Québec, demandant l'adoption d'une loi leur permettant de s'épouser, nonobstant l'article 125 du Code civil de la province de Québec.—*M. Laprise.*

A cinq heures de l'après-midi, la Chambre s'ajourne à lundi, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.